

CONVOCATION

ORAUX ACCES SANTE 2021-2022

Paris, le 17 juin 2022

Vous êtes convoqué(e) aux oraux qui auront lieu du **lundi 4 au vendredi 8 juillet 2022**, pendant une demi-journée.

Vous devrez arriver au minimum 30 minutes avant l'heure de convocation.

Deux épreuves orales sont prévues « mise en situation » et « article », elles se dérouleront de manières successives.

Aucun document ou appareil électronique ne sera autorisé pendant les épreuves et les périodes d'attente. Du brouillon sera mis à votre disposition. Nous vous remercions de vous munir de vos propres stylos.

Les listes d'affichage sont mises en ligne sur le portail PASS de la plateforme Moodle.

Les épreuves se dérouleront sur le site de :

ESPACE JEAN MONNET
Parc Icade
47, rue des Solets
94150 RUNGIS

Merci de vous munir de la **présente convocation (acceptée sur smartphone)**, de votre carte d'étudiant(e) ou, à défaut, de votre certificat de scolarité ainsi que de votre pièce d'identité pour accéder à la salle d'examen.

Aucun document autre que la convocation ne sera accepté lors des épreuves.
Aucun candidat ne sera autorisé à sortir avant la fin de l'épreuve.

Signature